MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandant de la gendarmerie outre-mer

Décision n° 54408 du 12 décembre 2018 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2019 du personnel sous-officier de gendarmerie du cadre général du commandement de la gendarmerie outre-mer – branche « personnel servant ambassade »

NOR: INTJ1828657S

Le commandant de la gendarmerie outre-mer,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 5 avril 2012 modifié relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu les propositions formulées par la commission d'avancement en date du 26 novembre 2018,

Décide:

Article 1er

Le tableau d'avancement pour l'année 2019 du personnel sous-officier de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie outre-mer – branche « personnel servant ambassade » est arrêté ainsi qu'il suit :

Pour le grade de major : né

néant.

Pour le grade d'adjudant-chef, les adjudants :

Estival	Jean-Pierre	NIGEND:	148 880
Richard	Carl	NIGEND:	154 989

Pour le grade d'adjudant, les maréchaux des logis-chefs :

Rouvrais	Stéphane	NIGEND:	163 211
Le Foll	Jean-Marie	NIGEND:	180 045
Boucher	David	NIGEND:	210 497
Delattre	Damien	NIGEND:	161 264
Louvet	Bruno	NIGEND:	153 352
Manzano	Manuel	NIGEND:	170 483
Rolos	Patrice	NIGEND:	151 840
Brahimi	Farid	NIGEND:	147 187
Commerçon	Jean-Philippe	NIGEND:	143 841
Deschamps	Cédric	NIGEND:	225 581
Le Goff	Didier	NIGEND:	153 711
Delannoy	Pascal	NIGEND:	116 901
Buschmann	David	NIGEND:	175 543

Pour le grade de maréchal des logis-chef, les gendarmes

Berthiot	Jean-Michel	NIGEND:	140 354
Balsegur	Thierry	NIGEND:	153 289
Tosani	Arnaud	NIGEND:	139 916
Jantzen	Raynald	NIGEND:	140 715
Dupre	Bruno	NIGEND:	143 183
Adam	Thierry	NIGEND:	138 003

Barral	Thierry	NIGEND:	138 887
Bayle	Christophe	NIGEND:	133 039
Fanchini	Martial	NIGEND:	135 977
Djenidi	Michaël	NIGEND:	151 473

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 12 décembre 2018.

Le général de corps d'armée, commandant la gendarmerie outre-mer,

L. Lucas

Guas_